Communiqué de presse RR : Reconnaissance faciale, vers un contrôle social à la chinoise

écrit par Christine Tasin | 13 mai 2022

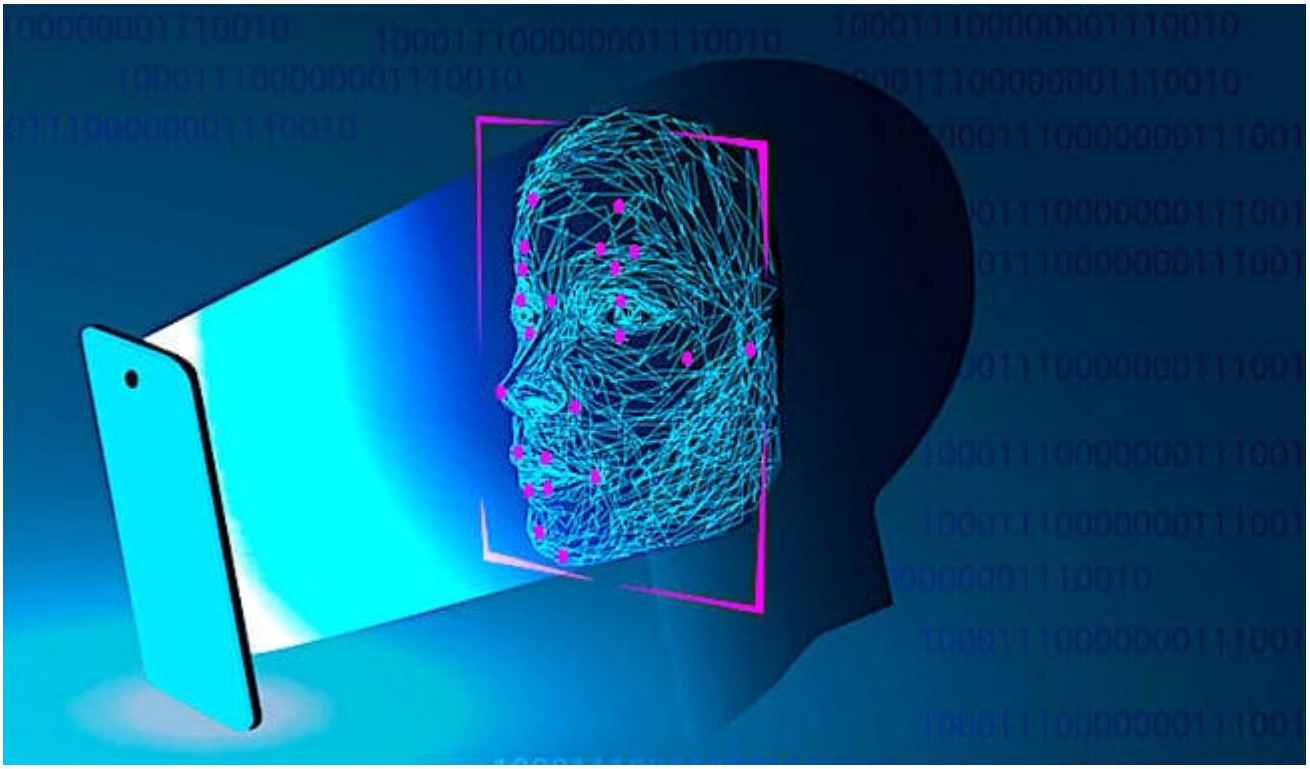

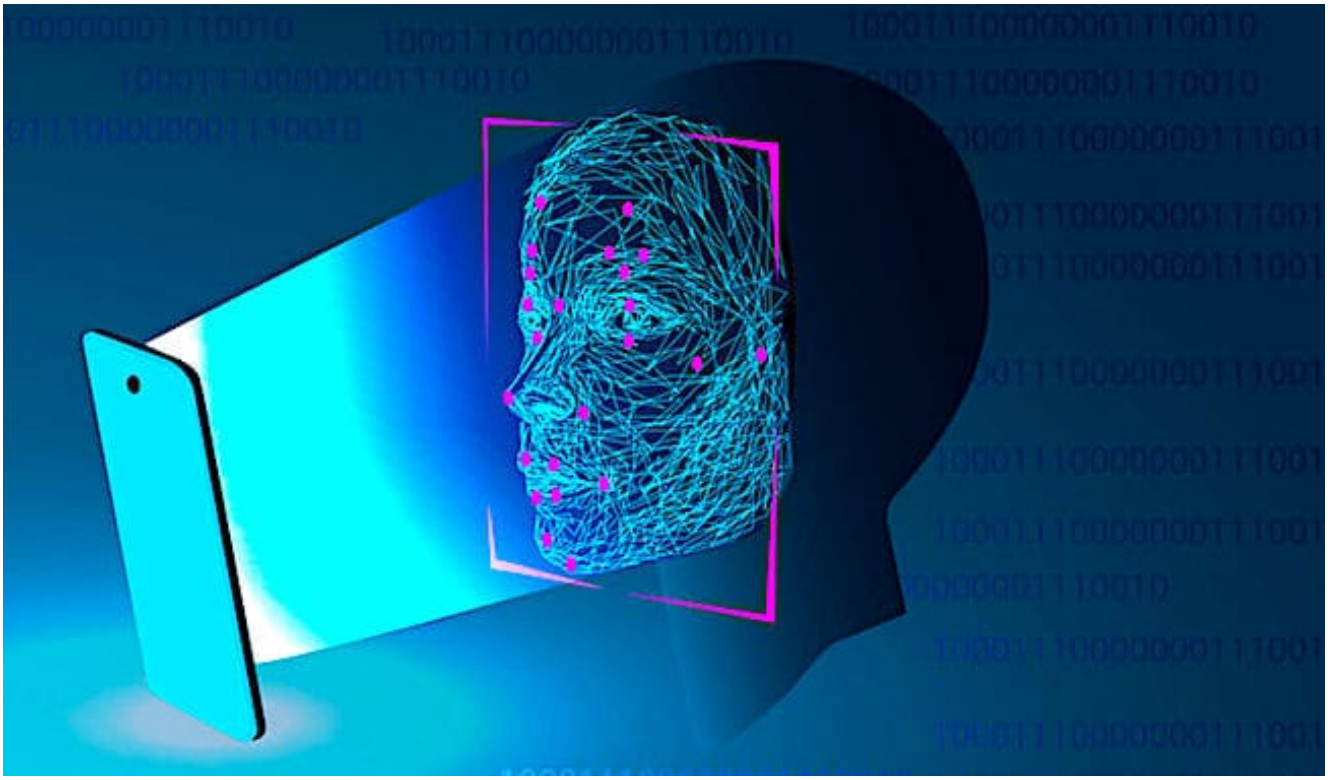

Communiqué de presse envoyé tous les journalistes de France, avec demande d’insertion dans leurs journaux.

Reconnaissance faciale, vers un contrôle social à la chinoise

Le 10 mai dernier, la commission des lois du Sénat a adopté le rapport d’information présenté par 3 sénateurs sur « la reconnaissance faciale et ses risques au regard de la protection des libertés individuelles ».

Les sénateurs ont fait valoir que Bruxelles prépare un règlement susceptible de s’imposer à nous l’année prochaine (sans consultation du peuple souverain naturellement) et que la proximité des Jeux Olympiques justifierait que soient identifiés dans une foule d’éventuels terroristes. Comme si les envoyés de Daesch étaient connus et identifiés quand ils arrivent en France ! Et cela à l’heure où Bruxelles impose aux pays européens le droit d’asile des migrants, aux dépens de la défense des peuples autochtones déjà submergés depuis 2015 par une immigration de masse.

Il est évident que tout cela nous mène tout droit au crédit social chinois, au fichage de chacun selon ses engagements, lectures, contacts… et donc aux dépens de la liberté fondamentale, inscrite pourtant dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.

Nous nous inquiétons de la dérive liberticide que connaît notre pays. Déjà le Ministre Djebbari avait pu, par simple décret, développer les systèmes de video-surveillance dans les gares, malgré les mises en garde de la CNIL .

Nous refusons que, demain, nous soyons fichés, identifiés, suivis… devenus un simple numéro grâce à la reconnaissance faciale et nous demandons que le projet de loi qui sera examiné au Sénat l'automne prochain soit abandonné.

Christine Tasin

Présidente de *Résistance républicaine*